

fit entendre en dehors de la salle; on pouvait distinguer une voix qui criait : *Arrêtez! arrêtez!*

Si alors quelqu'un eût jeté un regard sur Ben-Joseph, il eût eu idée comment un cadavre reprend vie : car tel semblait Ben-Joseph. Ne songeant plus qu'à donner le signal d'une lutte désespérée, où ses coreligionnaires n'auraient de chances que de mourir en martyrs, tout à coup il reconnaît la voix de Grégoire, il renaît à l'espérance, ou, pour mieux dire, il a la certitude qu'en lui est le salut de Ben-Himmel et d'Esterka.

— Arrêtez! arrêtez! juges, s'écria Grégoire, en entrant précipitamment, repoussant la foule, et se frayant un passage, les accusés sont innocents, les témoins sont gagnés, achetés, j'en apporte des preuves, des preuves irrécusables!

Tous les regards se tournèrent vers les témoins qui tremblaient, vers le prêtre Martin qui pâlissait.

Ce dernier, pour se soustraire aux regards inquisiteurs de la foule, se moucha à grand bruit sans en avoir besoin.

L'auditoire et les juges étaient épuisés de fatigue, l'attention donnée aux débats les a lassés plus qu'un rude travail. Aussi l'arrivée subite de Grégoire, qui, tout haletant de sa course, essuyait la sueur de son front et cherchait à trouver voix, procura un moment d'intervalle où chacun respira plus à l'aise, se remit en place, toussa, éternua, se moucha : c'était le bruit de l'entr'acte d'un drame palpitant d'intérêt.

— Quel est ce Philistin, le connaissez-vous? demanda le prêtre Martin au pan de Wola.

— Si je le connais, c'est mon chasseur.



— Celui qui est devenu riche subitement ?

— Le même.

— Connu, connu, répliqua le prêtre, et sa figure rayonna d'une joie perfide.

Bientôt le silence fut rétabli. Le castellan accorda la parole à Grégoire. Celui-ci apercevant le témoin à genoux, la main sur le crucifix, l'apostropha.

— Tu es organiste, toi, ton nom est Valentin !

Le témoin étonné, effrayé, répond en tremblant : Oui, je suis organiste, je suis Valentin.

— Tu as témoigné contre les accusés, tu as dit avoir vu le massacre de l'enfant !

— Oui....

— Et tu as confirmé ce faux témoignage par un serment ?

— Non, non, c'est ma femme...; moi, je n'ai rien juré.

— Mais je te vois à genoux, la main sur la croix ; si tu n'as pas encore commis un crime, tu es prêt à le commettre.

Le témoin ne répondait pas ; alors Grégoire, se tournant vers le castellan, poursuivit :

— N'acceptez pas son serment, messeigneurs, vous voyez que, sans être ici, je savais ce qui s'y passait ; je vais vous dire comment.

« Sa Majesté m'a désigné pour faire partie du tribunal ; mais comme beaucoup de faits ayant rapport au triste événement qui amène ici les accusés m'étaient connus, à l'honneur de juge j'ai préféré le devoir d'être témoin.

» D'abord, messeigneurs, l'enfant prétendument massacré est né mort, sa mère vous l'affirmera, et moi son père je vous le jure.



— Vous n'êtes pas marié, dit le prêtre Martin avec ironie.

— Non, monsieur le prêtre, je ne suis pas encore marié, et la mère de cet enfant n'est pas encore ma femme. Mais ni moi, ni elle, pour cacher notre faute, nous n'irons, par un silence criminel, laisser condamner des innocents. Je dirai plus : si nous étions mariés, les infames qui ont juré la perte des Juifs n'auraient pas trouvé un cadavre d'enfant pour baser leur calomnieuse accusation.

— Poursuivez, poursuivez ! dit le castellan ; et ce mot voulait dire : n'interrompez pas, prêtre Martin.

— Vous le savez donc, la mère de cet enfant n'est pas mariée. Il est inutile de vous raconter comment jusqu'à ce jour, nonobstant mon désir le plus vif, je n'ai pu donner ma main, ni mon nom à cette femme ; Dieu

veuille que les obstacles qui m'en ont empêché disparaissent bientôt.

En disant ces paroles, Grégoire jeta un regard sur le pan de Wola, pour lui faire comprendre qu'il ne voulait pas le compromettre. Ayant à lutter contre le prêtre Martin, il n'avait pas envie de se créer un nouvel adversaire.

Il poursuivit :

— Sa grossesse avançait, le moment de la délivrance était proche. On sait ce qu'une jeune fille enceinte doit supporter de railleries, de dédain, de mépris. Mille tortures lui sont réservées ; tout homme qui la rencontre devient son bourreau. Sa famille la repousse, ses amis la délaissent, le monde lui jette la pierre. Hélas ! il n'y a que son complice qui la compatit et partage ses souffrances. On ne s'étonnera donc pas qu'une fille, plus malheureuse que coupable, ait



cherché à cacher sa faute, à la dérober aux regards du monde. Aussi Maria, la jeune fille dont je vous parle, ayant mis au jour un enfant mort, sut tenir la chose secrète, et me chargea de faire enterrer le pauvre petit corps. Je le pris, je le couvris des premiers haillons qui me tombèrent sous la main, et le déposai au bord de la forêt de Lubzow, avec la résolution de me rendre le soir au cloître Saint-Dominique, pour le faire enterrer pendant la nuit.

» Je trouvai le gardien du cimetière, lui racontai tout ce que je viens de vous dire, et le priaï en bon chrétien de faire enterrer mon enfant. Il me le promit, et, en effet, nous nous rendîmes tard à la forêt, où il prit le corps, en me promettant solennellement de le faire tout de suite enterrer; mais il voulut être seul, prétextant qu'il ne fallait pas attirer l'attention des moines. Je le crus, et re-

tournai chez moi, après lui avoir donné quelques pièces de monnaie. Le lendemain, désirant voir l'endroit où mon enfant était déposé, je m'acheminai vers le cloître, lorsque j'aperçus le cortège du roi qui entourait un cadavre. Jugez, messeigneurs, quel fut mon étonnement, lorsque je reconnus celui que j'avais remis au gardien, encore recouvert des mêmes haillons. Je suivis le cortège, et, en entendant les terribles et injustes soupçons qui s'élevaient contre les Juifs, je résolus de faire connaître la vérité. Je recueillis tous les indices qui attestaient leur innocence, et me présentai au roi, qui m'accueillit avec bienveillance, et m'encouragea à poursuivre mes investigations. Il est vrai que je n'ai pas révélé au monarque que je suis père de l'enfant; je me réservais de le dire aux juges dans le cas où les autres preuves seraient insuffisantes.



« J'ai voulu vous produire le témoignage de la mère. Elle était prête, pour sauver les accusés, à vous raconter sa honte. Le courage ne lui manquait pas, mais ses forces l'abandonnèrent : comme nous approchions du tribunal, elle s'est évanouie au milieu de la rue, et j'ai été forcé de la porter dans un cabaret.

» Ah! c'est la Providence qui m'y a conduit. J'y trouvai deux personnes, un homme et une femme; ils buvaient, ils causaient; tous deux, pensifs et indécis, comme des voleurs de grand chemin qui hésitent s'ils doivent assassiner un voyageur, ou seulement le dépouiller. Je surpris cette conversation, qui, pour tout autre que moi, fût restée inintelligible.

— Tu as mal fait, disait la femme, Valentin sera riche, et toi tu resteras toujours pauvre; il aura une cabane à lui, un champ, un cheval, une vache; pour vivre, il n'aura pas

besoin d'enterrer les morts et de soigner le cimetière.

— Tant mieux pour lui, répondit l'homme, je ne lui envie pas un bien mal acquis. Remettre l'enfant aux moines, c'était bien; mais porter un faux témoignage, c'est mal.

Cette voix me frappa, et je reconnus le gardien du cimetière. Les paroles qu'il avait prononcées fixèrent entièrement mon attention, et, tout en soignant Maria, je ne perdais pas un mot.

La femme, en versant un verre d'eau de vie à son mari, ajouta :

— Ravise-toi, il est temps encore.

— Laisse-moi.

— Valentin a plus de cœur que toi. Il est un bon chrétien, et n'épargnera pas ces maudits Juifs, qui ont crucifié le fils de Dieu.

— Je ne les épargne pas non plus.



— Et cependant, sans Valentin ils seraient acquittés, et Dieu ne serait pas vengé.

C'est ainsi, messeigneurs, que de paroles en paroles j'ai su comment un prêtre misérable n'a pas craint d'abuser de la crédulité et de la cupidité de cet homme et de cette femme; comment il a osé leur promettre les biens terrestres et les biens célestes, à la condition d'un faux témoignage pour tromper la conscience des juges et faire condamner les innocents.

Grégoire voulait poursuivre, faire appeler Maria et le gardien du cimetière; mais un incident vint rendre inutiles de nouvelles dépositions. L'organiste, déconcerté, compromis, touché peut-être par les remords, s'écria tout à coup, les larmes aux yeux, en s'adressant au castellan :

— Grâce, grâce, je dirai tout.

Ce moment était décisif pour le prêtre Mar-

tin; il sentit qu'il lui fallait à tout prix confondre le témoignage de Grégoire, et arrêter la rétractation de l'organiste.

— Monsieur le président, s'écria-t-il en se levant, le nom du cloître Saint-Dominique a été prononcé; vous permettrez, je pense, à son supérieur de repousser une absurde accusation, portée par un faux témoin acheté par les Juifs!

Et, sans attendre l'autorisation du castellan, il poursuivit :

— Savez-vous, messeigneurs, quel est cet homme insolent, qui se dit juge, puis se fait témoin? C'est un pauvre domestique du pan de Wola, son chasseur, qui, il n'y a pas quelques jours encore, n'avait d'autre abri que celui que son seigneur lui accordait; aujourd'hui, grâce à la libéralité des Juifs, il ne manque ni d'or ni d'argent; il achète des terres, et veut fonder des colonies. Avez-vous



le moindre doute ? demandez au pan de Wola. Il vous dira ce qu'est cet homme et sa maîtresse, qui n'est autre qu'une serve de ses domaines. Cet homme, vendu aux Juifs, invente ce conte pour intimider les témoins. Mais, je vous le demande, quelle foi prêter à un valet souillé de débauches, et vendu aux ennemis de notre religion ? Voyez sa rage ! si on ne le retenait, il serait capable de se jeter sur ma personne sacrée. Pan de Wola, ajouta-t-il, je vous somme de nous donner des renseignements sur ce misérable.

Cette accusation si positive, le rire sardonique dont le prêtre accompagna les dernières paroles, le trouble et la colère visibles de Grégoire, qui pouvaient s'interpréter de diverses manières, ne furent pas sans influence sur l'auditoire. Les esprits, presque convaincus par les paroles du chasseur, doutèrent de nouveau ; tous les yeux se tournèrent

rent sur le pan de Wola, et l'on attendit avec anxiété les mots qui allaient sortir de sa bouche, et devaient confondre ou Grégoire ou son accusateur.

Pendant toute l'instruction du procès, le pan de Wola était resté calme et indifférent, jetant de temps en temps un regard sur Ben-Joseph, qu'il avait reconnu, et qui, à ses yeux, était le personnage le plus intéressant de l'assemblée. En voyant son costume grave, sa figure sévère et expressive, il pensa que réellement ce pouvait être un homme savant et riche, capable, à l'aide de sa science cabalistique, de découvrir sa destinée, et, à l'aide de son or, de rétablir sa fortune.

Avant de répondre, il jeta un regard sur Ben-Joseph : leurs yeux se rencontrèrent, et le langage de l'un fut compris par l'autre ; et la réponse suivit la demande ; et l'un exprima ses désirs, et l'autre s'engagea ; et l'un fit



ses conditions, et l'autre accepta : sans qu'aucun geste trahit cette singulière conversation, aussi rapide que sérieuse, aussi expressive que muette.

— Vois-tu, exprima le pan de Wola du premier regard, le sort des accusés est dans mes mains, je puis les perdre comme je puis les sauver, un mot de moi suffit à les faire condamner ou les faire absoudre ; dis, que veux-tu que je fasse ?

— Je te hais et je te méprise, répondit un coup-d'œil de Ben-Joseph, mais sauve Ben-Himmel et Esterka, et je te pardonnerai, et je t'aiderai.

— Je suis ruiné, j'ai besoin d'argent, exprima le second regard du pan de Wola.

— Tu en auras, répliqua Ben-Joseph ; et, afin de mieux le convaincre, il entr'ouvrit son manteau, et fit briller à ses yeux une riche chaîne de diamants. Cette vue dicta la

réponse du noble, qu'attendaient si impatientement les juges et tout l'auditoire.

— Messieurs, je vous avoue franchement, dit-il en se retournant vers le castellan, que je suis arrivé ici avec de grandes préventions contre les accusés en particulier, contre les Juifs en général. Les débats du procès ont grandement modifié mes sentiments, et je ne suis nullement éloigné de croire que les prévenus sont victimes de quelque machination. Du moins, je puis vous certifier l'honnêteté et la probité de l'homme qui vous a parlé en dernier lieu ; il a été mon chasseur, cela est vrai, mais j'avais pour lui beaucoup d'estime, et je lui aurais confié ma fortune. Il est encore vrai qu'il est devenu riche, mais il n'y a rien de mystérieux dans le changement de sa position : il a hérité de son oncle, marchand à Dantzick. Je ne nie pas non plus que la femme qu'il vou-



lait épouser n'ait été ma domestique, et je certifie qu'elle a mis au monde un enfant né mort la veille de l'arrestation des Juifs. En combinant ces faits avec le récit du dernier témoin, quant à moi, je reste convaincu de l'innocence des accusés. Croyez, mon père, ajouta-t-il en se tournant vers le prêtre Martin, que, guidé par un zèle trop ardent, vous avez pris des apparences pour des réalités. N'insistez plus, rappelez-vous les paroles de l'Évangile : *Qui juge sera jugé.*

— Cela t'apprendra à refuser de l'argent à ton ami, gredin de moine, ajouta tout bas le pan de Wola; et en même temps il jeta un regard sur Ben-Joseph, qui fit un signe approbatif de la tête, signifiant : Je suis satisfait.

— Qui vous a provoqué à apporter ici un faux témoignage, fit brusquement le castellan, en jetant un regard perçant sur l'organiste et sa femme?

Celle-ci essaya encore de nier; mais son mari l'interrompit en criant grâce et merci.

— J'avouerai tout, mais pardonnez-nous à tous deux.

— Cela dépendra de ta franchise, parle.

Ici le malheureux avoua que c'était lui, aidé de sa femme, qui avait blessé au cou le cadavre de l'enfant; que tous deux, en traîneau, l'avaient porté jusqu'au bord de la forêt, et déposé à l'endroit où la suite du roi l'avait trouvé. Il avoua encore que c'étaient eux qui avaient placé le couteau et les signes symboliques des Juifs auprès du corps. Ils ont fait tout cela à l'instigation d'un prêtre, qui leur a assuré que c'était pour le service de Dieu, et qu'ils en seraient récompensés dans cette vie et dans l'autre.

— Et quel est le prêtre qui vous a dit cela? cria avec force le prêtre Martin, se levant et venant se poser en face du témoin.



— Oh ! monseigneur, ce n'est pas vous, ce n'est pas vous ; nous ne dirons pas son nom ; nous voulons nous justifier, mais non accuser personne.

L'indignation était au comble, des cris et des menaces éclataient de toutes parts contre les témoins subornés et le prêtre Martin ; sans l'intervention de la garde, ils eussent été infailliblement massacrés. Le prêtre s'éloigna en toute hâte, au milieu des huées et des vociférations ; son regard était furieux, il serrait les poings comme pour broyer ses ennemis, et il se disait tout bas : *Ma vengeance sera terrible.*

Les vivat, les applaudissements, une joie frénétique, éclatèrent dans la foule lorsque le castellan de Krakovie prononça ces paroles :

— Ben-Himmel et Esterka, vous êtes libres !

Au sortir du tribunal, Jacques de Melchtin

offrit la main à la belle Juive, pour la conduire au château royal. Elle était prête à le suivre, lorsque Ben-Joseph lui barra le chemin, et, attachant sur elle ses regards pénétrants, lui demanda :

— Où allez-vous, fille de Ben-Himmel ?

— Au château royal, répondit Jacques de Melchtin.

— Hier, c'était sa prison ; aujourd'hui elle est libre, sa place est sous le toit paternel.

Esterka rougit, baissa les yeux, et, tremblant comme si elle avait été coupable, elle quitta le bras de Jacques de Melchtin pour rejoindre son père qui l'attendait.